



16 Boulevard Winston  
Churchill  
21000 Dijon  
03.80.71.52.03

**BUREAU**  
**Procès-verbal N°09**  
**2018/2019**  
**JEUDI 2 MAI 2019**

**MEMBRES PRÉSENTS: Thierry BERTHEAU, Philippe BOSSARD, Christian CUENOT, Bernard DEPIERRE, Jean-Louis LAMOTTE, Michel MARGUERY, Jean Luc MARTIN, Sébastien MEUNIER, Frédéric PETITJEAN, Gilles PRUDON, Pierre-Anthony QUINCY, Jacques SIMON, Benjamin SOUSSIA, Didier TAFFINEAU, Adeline THERAROUZ.**

**MEMBRES EXCUSÉS: Laurent ARBAULT, Sylvie AUBRY, Sylvie VALTAT, Jacky VERNOUD.**

**INVITÉS PRÉSENTS: Loïc BEAUVOIR, Francis PEDRON, Christophe PELLEGRINI, Éric PETIOT, Paul REGNIER, Nicolas FAURE.**

Ouverture de la réunion par le Président Bernard DEPIERRE, qui remercie les membres pour leur présence. Il indique que s'est tenue, avant le Bureau, une réunion des Présidents au cours de laquelle ont été abordés des éléments techniques concernant le Pôle Espoirs, les sélections, les stages. Une prochaine réunion aura lieu le lundi 17 juin à 18h15 suivi d'une seconde sur les compétitions 3x3 à 19h45.

Le Président Bernard DEPIERRE revient sur le dernier Comité Directeur au cours duquel des élus et des responsables de commissions n'ont pas pu s'exprimer et il s'en excuse. Dorénavant, une attention particulière sera donnée à la gestion du temps.

**1 - ACTIVITES DU PRESIDENT, SECRETAIRE GENERAL**

Le Président Bernard DEPIERRE informe les membres des rendez-vous de ces dernières semaines.

-Un entretien a été effectué avec la DRDJSCS concernant la nouvelle procédure des campagnes de subvention. La FFBB n'intégrant pas dès l'année prochaine le changement via la réforme ministérielle, une demande pour une subvention CNDS 2019 sera déposée comme précédemment.

Une réunion d'information aura lieu le mardi 7 mai prochain.

-La Ligue a reçu M. CONTENSOUX, DTN de la FFBB, et M. HACQUARD, responsable des CTS et CTF pour une importante réunion de coordination.

-Les événements clubs auxquels les élus de la Ligue se sont rendus :

- ✓ M. PRUDON s'est rendu à la soirée partenaire du club de Charnay BBS,
- ✓ Le Président Bernard DEPIERRE au dernier match pour l'accession au Play-Off,
- ✓ M. MARTIN à Champagnole pour les 50 ans du club,
- ✓ MM. CUENOT et PRUDON au Tournoi MILOU (71)

Des réunions de travail ont été effectuées pour la mise en place des caravanes du Basket ainsi que les camps d'été dont une promotion sera faite auprès des Comités Départementaux.

## 2 – COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DES FINANCES ET BUDGET PREVISIONNEL ET DES COMMISSION DES COMMISSIONS

M. MARGUERY, trésorier de la Ligue, évoque son suivi financier. Á ce jour 80 000 euros sont en attente de paiement des clubs et CD. Un dernier point sera établi au cours de la semaine à venir avant de procéder aux envois de lettres recommandés.

Si des clubs sont en retard de paiement ou en difficulté financière, il est rappelé aux Comités Départementaux de bien vouloir informer la Ligue pour s'adapter aux situations.

Au niveau de la péréquation, il s'avère que les dépenses sont plus importantes que prévues. Les clubs ne pouvant être sollicités pour couvrir cet écart, celui-ci passera sur le budget et sera amoindri à travers les désignations sur la deuxième phase et sur les matchs des championnats seniors restants.

M. TAFFINEAU évoque la possibilité des co-voiturages pour les arbitres, ce à quoi M. MARGUERY répond que cette procédure n'est pas en règle vis-à-vis de la FFBB.

Par conséquent, il est nécessaire d'être plus attentifs à leurs désignations.

Le mardi 30 avril 2019, la commission finance s'est réunie pour évaluer la saison en cours et préparer la saison 2019-2020 en intégrant les différentes demandes des commissions

	2017-2018	2018-2019 Prévisionnel
Charges	1 246 000 €	1 352 780 €
Produits	1 246 000 €	1 317 600 €
<b>Résultats</b>		<b>- 35 180 €</b>

- ✓ M. MARGUERY présente le budget prévisionnel 2019-2020 et commente les lignes budgétaires des charges et produits permettant son établissement.

Globalement les charges restent semblables avec une légère augmentation des déplacements.

Concernant les produits, des demandes de subventions supplémentaires seront effectuées ainsi qu'une recherche de partenaires/mécènes.

Le budget prévisionnel sera réétudié lors d'une prochaine réunion finance afin d'équilibrer celui-ci via un nouveau calcul de certaines dépenses.

M. MARTIN ajoute que la Ligue sera organisatrice du TIZ U 14 (Avril 2020). Par conséquent, des frais supplémentaires à la charge de la Ligue seront à prendre en compte.

M. SIMON interroge sur la situation de la famille qui a quitté le Pôle de Besançon. M. MARGUERY précise que la majorité de la somme due a été perçue. Une relance sera effectuée pour percevoir l'intégralité.

En conclusion, le budget sera légèrement en hausse et les dépenses devront être encadrées.

- ✓ M. PETITJEAN indique que des clubs éprouvent des difficultés au sujet des factures car ils ne comprennent pas l'origine des sommes. Le compte club n'est pas très fonctionnel.

- ✓ M. MARGUERY indique que les comptes clubs sont envoyés lorsqu'une facture a été faite.

Cependant il peut y avoir un problème de désignations ou une mauvaise imputation aux clubs. Afin de rectifier cela, il suffit de prendre contact avec la Ligue.

### **3 – ACTIVITE DEVELOPPEMENT DES CTF ET POINT DES CAMP D'ETE**

#### **Commission sportive : Annexe 1**

Réunion le 17 avril dernier pour effectuer un travail préparatif sur les règlements, les championnats. Les finales PRN féminine et masculine auront lieu le 15 juin à Auxonne.

M. MEUNIER s'interroge sur le faible cumul des FT sur le secteur Franc-Comtois.

M. QUINCY confirme ce cumul effectivement peu important.

M. LAMOTTE évoque le fait que les sanctions ne sont plus indiquées sur FBI et que la commission sportive n'est pas au courant des décisions et sanctions car M. JACOTOT n'effectue que la saisie des FT et non la saisie des sanctions.

Le Président Bernard DEPIERRE propose à la commission de discipline d'inclure un membre de la commission sportive à la commission de discipline et de transmettre toutes les informations et décisions prises.

M. PETITJEAN souhaite qu'une meilleure communication soit établie entre les deux commissions pour la saison prochaine.

M. SIMON transmet une question d'un club : « comment avoir accès à la liste des brûlés jeunes » ? Cette liste doit être transmise par la commission sportive jeune pour publication sur le site.

M. REGNIER suggère qu'une harmonisation des calendriers soit faite en FC et Bourgogne pour la saison prochaine pour éviter d'éventuels problèmes. M. PETITJEAN répond que ceci est prévu avec l'utilisation du calendrier général de la FFBB.

#### **Commission Régionale des Officiels :**

M. SOUSSIA indique qu'il n'y a aucune information supplémentaire concernant sa commission depuis la dernière réunion.

Le Président Bernard DEPIERRE interroge Mr SOUSSIA sur la couverture des matchs. Il lui répond qu'elle est toujours aussi importante.

#### **Commission Régionale Technique et Jeunes : Annexe 2,3,4,5**

M. PEDRON revient sur les stages, camps ayant eu lieu dernièrement.

CIS U 13 à Vichy : un bilan relativement moyen pour ce camp malgré des lacunes lors des mis en confrontations avec les régions voisines. Globalement, nos sélections ont éprouvé des difficultés.

TIL U 15 à Voiron : Chez les garçons en difficulté, notamment en terme de victoires et assez loin du niveau des autres Ligues. Concernant les filles, avec deux forfaits majeurs juste avant le tournoi, la performance est très honorable.

Deux filles et deux garçons sont retenus dans les équipes de potentiel pour les finales nationales U15 qui auront lieu à Lons-le-Saulnier.

Tournoi U14 Andrézieux : compétition avec des équipes des deux secteurs. Les équipes du secteur Franc-Comtois très en difficulté (avec une grande partie de Benjamins). Les équipes du secteur Bourgogne ont démontré de meilleures choses.

La détection est arrêtée à la fin du mois de mai. Trois garçons et trois filles passent à l'étape suivante prévue fin juin.

M. MARTIN indique la participation de la Ligue (sans secteur) au TIL Grand EST du 14, 15,16 juin afin de préparer les futures sélections U 15.

**Fête Mini-Basket :** À ce jour 148 équipes inscrites pour ce rassemblement à Autun qui met en place 15 terrains dont 5 extérieurs et 10 intérieurs.

Inquiétude concernant la prévision météorologique.

M. PELLEGRINI évoque les finales nationales du challenge benjamin à Bercy le week-end du 11-12 mai.

Les deux secteurs seront représentés.

### **Formation CQP :**

M. FAURE effectue un retour sur les formations. Le dernier rassemblement aura lieu le 5 mai prochain puis l'organisation des 69 certifications sera mis en place avant le jury du 7 juin.

M. TAFFINEAU demande le nombre d'inscrits la saison précédente. M. PEDRON répond environ 60 stagiaires pour le compte de la saison 2018-2019.

### **Commission Discipline :**

M. QUINCY indique que des dossiers doivent être ouverts et traités. Une prochaine réunion sera fixée dans les deux semaines à venir pour traiter les derniers dossiers avant des sanctions sur la prochaine saison.

### **Pôle CTC Unions Création Club :**

M. TAFFINEAU rappelle la date limite était au 30 avril. Au niveau du territoire création d'une CTC à Besançon. Toutefois, il est trop tôt pour faire une synthèse.

### **Pôle Performance :**

M. BERTHEAU souligne le fait que les Comités Départementaux doivent travailler ensemble, passer par différentes réflexions, apporter et mutualiser les entraînements au sein des CD et avoir le même contenu, par exemple pour les CD dès les entraînements U11 / U 12.

Comme annoncé en préambule de cette réunion, une réunion avec les présidents de CD et techniciens sera faite est programmée le 17 juin 2019.

Ce développement passe à travers plus de rassemblements/entraînements/tournoi pour pouvoir observer au mieux le potentiel avant le Tournoi des Étoiles et va entraîner une augmentation budgétaire non négligeable.

Le Tournoi des Étoiles sera organisé sur la même base que les précédentes éditions et aura lieu à Voiron les 21,22,23 décembre.

Au sujet, d'éventuelles demandes de clubs voulant jouer sur d'autres secteurs, M. BERTHEAU indique

qu'il ne faut pas que cela appauvrisse notre niveau de jeu ligue mais aussi proposer à ces clubs des offres qui tiennent la route et ne pas refuser les demandes sans arguments.

#### **4 – POINT SUR LES SELECTIONS ET LES POLES**

Les inscriptions pour les camps arrivent au compte-goutte.

Par rapport à la saison précédente, l'avance sur les inscriptions est liée aux offres de Noël.

DIJON :

M. PETIOT indique que la semaine 1 de Dijon est quasiment complète. Après demande nous avons confirmation que le gymnase du CREPS sera bien en état.

BESANCON :

Un problème se pose pour les camps de Besançon avec peu d'inscrits.

M. PELLEGRINI précise que la réservation doit être validée pour mi-juin.

Une relance sera faite auprès de la Fédération Suisse mais la possibilité de supprimer une semaine à Besançon est grandement envisagée.

Une communication, notamment à travers la distribution de flyers, sera mise en place lors des rassemblement Mini-Basket des CD.

#### **Point Pôle :**

Pôle Besançon 2019-2020 :

12 filles et 12 garçons. Une réunion de présentation a eu lieu il y a un mois.

Les entrées sont effectuées, avec acceptations des familles. Une 13<sup>ème</sup> fille sera conviée au Pôle sous condition d'acceptation du collègue.

Pôle Dijon 2019-2020 :

Une réunion a été mise en place en avril avec les potentiels et leurs parents ainsi qu'un entretien avec les parents et l'établissement pour fixer les règles de conduites car des problèmes ont été rencontrés cette saison.

Les familles avaient jusqu'au 29 avril pour leur retour, un seul refus.

Entrée de 5 garçons sur 12 et 8 filles sur 12. (Sauf s'il y a des jeunes de deuxième année sortants ceci impliquera plus de rentrées).

#### **5 – DEMANDE DEROGATION PRISSE U 17M**

Une dérogation a été accordée l'année précédente pour évoluer dans la région ARA.

Pour la saison à venir, le club renouvelle sa demande qui est soumis aux votes des membres.

M. BERTHEAU indique ne pouvoir voter que lorsque la Ligue BFC aura proposé quelques choses pour le club de ES Prissé Mâcon.

11 membres du Bureau : Favorables : 0 Défavorables : 8 Absentions : 3

#### **6 – AG. ALL STAR GAMES. OPEN FEMMIN ET COUPE BFC**

Préparation AG : M.

MEUNIER a fait deux demandes de devis pour la restauration qui seront proposés au trésorier.

Mr DEPIERRE demande que soient précisées les personnes invitées et celles qui est régleront.

M. CUENOT propose un représentant de club gratuit puis accompagnant payant au prix coutant.

M. SIMON demande si des documents complémentaires seront envoyés. M. CUENOT répond que dans les semaines à venir des éléments complémentaires sur les statuts, les délégués les pouvoirs seront transmis.

All Star Game : M. REGNIER indique que sur 48 joueurs 42 ont donné leur réponse il y aura donc une liste complémentaire.

Le Président Bernard DEPIERRE demande quels seront les entraîneurs ? M. REGNIER souhaite favoriser les coachs qui montent avec leur équipe. Des contacts ont déjà été effectués, 3 coachs sur 4 sont quasiment trouvés.

Pour rappel, la Coupe BFC aura lieu à Champagnole comprenant deux demi-finales masculines, la finale masculine et la finale féminine.

## **7- REGLEMENTS ET STATUTS**

M. CUENOT indique que M. VERNOUD n'ayant pu évoquer son compte rendu sur le pôle IRFBB, ce document avait été envoyé aux membres par mail, pour la dernière réunion. Lors de ce comité il n'a pu être abordé je propose de valider ce document. Ce compte rendu est validé par les membres.

Un rappel est fait aux présidents de commission qui doivent faire remonter les éventuelles modifications règlementaires en lien avec leur commission.

## **8 – BILAN réunion formation**

M. QUINCY précise que la validation doit être effectuée avant le 1<sup>er</sup> juillet : sportive (formule, statut entraîneur, Mini Basket, disposition particulière, brûlage...)

Une réunion a eu lieu au siège de la FFBB le 26 avril dernier. Cette réunion abordait 3 thèmes.

- Formation JIG : Cette formation aura lieu en Août  
La Ligue BFC ayant organisée la saison précédente cette formation pour 3 stagiaires, il est convenu avec les Ligues voisines que si le nombre de stagiaire est moindre ceux-ci seront redirigés vers ces ligues. La FFBB n'est pas contre cette initiative.
- Les automnales : qui auront lieu en Octobre. Pour cette édition, le module citoyenneté est obligatoire et doit être mis en place. La FFBB souhaite activement que ces Automnales se déroulent sur deux jours. Toutefois, plusieurs ligues, dont la Ligue BFC, indique qu'il est difficile de mobiliser les responsables de club sur un des seuls weekends libres de la saison.  
La commission « formation dirigeants » doit se réunir pour préparer les automnales.
- IRFBB : Il est évoqué le changement d'OPCO. Dorénavant l'interlocuteur pour la filière sport est l'AFDAS (anciennement Uniformation). Des procédures vont être nécessaire pour être référencé auprès de cette nouvelle structure, en tant qu'adhérent et OF.  
A court terme, l'habilitation pour être formateur, va devenir plus difficile avec plus de critère et payante. Il est donc important de se poser la question sur la nécessité de mettre en place ou non cette future procédure.  
Le bilan financier et pédagogique de la Ligue doit être transmit avant le 31 mai.

## **9 – BILAN DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES CHAMPIONNATS SENIORS**

M. PETITJEAN effectue un premier retour.  
A l'heure actuelle 14 clubs ont envoyé un retour par mail.

Les principales craintes :

- Les longs déplacements
- Equité : si un club termine 6<sup>ème</sup> ou 7<sup>ème</sup> il peut monter (Réponses des membres : Ce sont les montées par secteur encore souhaitées par la FFBB qui créer cela)
- Création de désert du Basket sur certains territoires.

Concernant les « votes » pour les deux propositions :

- 3 préfèrent la réflexion 1
- 8 préfèrent la réflexion 2.

D'autres réponses doivent être transmises. Par conséquent, un bilan plus conséquent sera fait par le groupe de travail pour le prochain Comité Directeur.

## **10 – APPEL CANDIDATURES**

Le Président Bernard DEPIERRE indique que deux postes sont vacants suite aux démissions de Mmes PASTEUR et SAUVAGEOT ainsi qu'un poste de médecin car la candidature de Mr COLLIN était trop tardive lors de la dernière élection (celui-ci a été coopté)

Les documents pour l'appel à candidature seront transmis dans un prochain envoi avec des d'autres documents pour l'AG (Réservation restauration, appel à candidature pour les représentants).

## **11 – QUESTIONS DIVERSES**

Concernant les récompenses, le Président Bernard DEPIERRE et M. CUENOT indiquent que les Président de CD et commissions peuvent encore faire des propositions. (Restent : 4 médailles d'argent, 1 médaille de bronze, 8 lettres de félicitations)

Les médailles d'Or ont été envoyées à la FFBB.

M. PEDRON interroge les membres pour savoir si sa présence pour toutes les réunions de Bureau est nécessaire car celle-ci ont lieu sur des créneaux d'entraînements. M. FAURE peut-il être le représentant des CTS ?

Le Président Bernard DEPIERRE répond que le bon sens est de mise. Il ne faut pas supprimer des entraînements si la présence de deux CTS n'est pas indispensable. Les entraînements restants le plus importants.

Mme THERARAZ préconise que lors de l'AG à Saint Vit la date de l'AG 2020 soit fixée.

Le prochain Comité Directeur aura lieu le 1<sup>er</sup> juin à 9h30 à Lons-le-Saulnier lors des finales du Tournoi U 15 Elites.

Le Comité directeur du 4 juillet 2019 se tiendra à Avallon.

Fin de séance 21h30

# ANNEXES

## Annexe 1 :

La COMMISSION SPORTIVE Seniors s'est réunie le mercredi 17 avril 19 à 10 h au siège de la Ligue.

Etaient présents : Jean Louis Lamotte, Daniel Moriaux, Christian Girardin, Fernand Poupenev  
Martine Grégoire, Monique Chauvin, Noëlle Gaudiot

Le Président Bernard Depierre est venu participer à un moment d' échanges.

- COUPE de BFC : les 1/2 finales masculines et les finales masculine et féminine auront lieu le 5 mai 19 à Champagnole ( 39).  
Horaires des rencontres : 10 h - 12 h - Finales 14 h - 16 h Remises des récompenses : 18 h

4 coupes ou trophées seront achetés .( 2 grands et 2 plus petits). Fernand Poupenev s'en charge.

- FINALE inter-secteurs : date retenue 15 ou 16 juin. Pas de candidat pour l'organisation. Par souci d'alternance, c'est le secteur de FC qui doit recevoir. Le club de DOLE ( Jura Dolois Basket) va être contacté.

- POINT SUR LES CHAMPIONNATS :

Sur le secteur Bourgogne pas de problème majeur.

Sur le secteur Franche- Comté problème avec le statut de l'entraîneur. Les rencontres de play down et play off déjà jouées ont été annulées et le calendrier refait. La C S décide d'annuler les fautes techniques mises lors de ce 1er week-end.(30/31 mars)

**FAUTES TECHNIQUES** : la CS déplore de ne pas être informée quand la C de discipline se réunit et prend des sanctions à l'encontre des joueu(rs)(ses). Le contrôle des feuilles de marque est ainsi rendu difficile et inopérant.

Les personnes qui contrôlent les feuilles ne peuvent pas valider la participation des joueurs ( brûlés ou non ) si elles ne connaissent pas les joueurs suspendus!!!

Quant aux suspensions, elle souhaiterait que la C de discipline statue plus rapidement : à la 3ème FT , respecter les 15 jours légaux et dans la semaine qui suit faire la notification . Si le joueur ( la joueuse) suspendu(e) est prévenu(e) par LR , le club devrait l'être en même temps par mail.

- RÉCOMPENSES : il faudrait voir avec Catherine Larcher qui avait parfaitement bien géré l'an dernier.

8 kakémonos sont déjà nécessaires pour les champions des 2 secteurs.( 5 + 3) D'autres récompenses viendront s'ajouter pour honorer les bons résultats de certaines équipes.

Le Président Bernard DEPIERRE a répondu à quelques interrogations de la CS. La CS par la voix de Daniel Moriaux le remercie.

OPEN féminin : il se déroulera encore sur chacun des secteurs pour la prochaine saison.

CBFC : Cette coupe n'est pas menacée. Le partenariat avec le Crédit mutuel étant en négociation.

Le Président souhaite qu'un membre de la CS siège à la C de discipline de façon permanente et avec voix élective.

- TRAVAIL sur les RÉGLEMENTS

A partir des règlements généraux sportifs de la Fédération, la Commission a envisagé les propositions qui seront faites au prochain CD afin d'adapter les règlements et sanctions au plus près de la  
PV 9 BUREAU 0205 19



réalité du terrain.

Infraction	Pénalités automatiques	
Licence manquante	pénalité financière ( cf dispositions financières)	16 €
Non-respect du cahier des charges de l'E-marque ( absence E-marque )	pénalité financière	7 € .
Envoi tardif de la f de M ou E-marque Après lundi 12 h	pénalité financière	16 €
Non – transmission de la liste des brûlés(es) avant la première journée de championnat	pénalité financière	50 €
<b>Non – respect des règles de participation</b>		
Défaut de surclassement	Perte par pénalité de la rencontre	
Nombre de mutés supérieur au nombre autorisé	Perte par pénalité de la rencontre	
Couleur ou numéro identitaire non autorisés pour un(e) joueur (euse)	Perte par pénalité de la rencontre	
Type de licence non autorisée pour un joueur	Perte par pénalité de la rencontre	
Type de licence non autorisée pour un entraîneur ou un aide-entraîneur	1) Pénalité financière 2) Dossier disciplinaire	16 €
Participation d'un joueur ou d'un entraîneur suspendu ou interdit de participer à des manifestations sportives	Perte par pénalité de la rencontre	
Qualification au-delà du 30 novembre ( PN)	Perte par pénalité de la rencontre	
Participation d'un joueur sans statut CF-PN	1) Avertissement 2) Pénalité financière 3) Dossier disciplinaire	50 € par participation
Titre de séjour périmé	Perte par pénalité de la rencontre	
Non-respect de la liste des brûlés	Perte par pénalité de la rencontre	
Non respect du minimum de joueurs du club porteur (5) dans une CTC	Perte par pénalité de la rencontre	
FORFAIT simple Championnat et Coupe de F/ Trophée	Pénalité financière (cf dispositions financières) et 0 point au classement	300 € ou moins suivant niveau de jeu
FORFAIT Général d'une équipe	Pénalité financière	300 € en PN et dégressif pour les catégories inférieures.
2 (deux) notifications de rencontres perdues par pénalité et/ou rencontres perdues par forfait simple	FORFAIT Général ( art 15 RSG)	300 € en PN et dégressif pour les catégories inférieures.
Nombre de joueurs minimum sur FDM	1) Avertissement 2) Pénalité financière	2 ) 50 €
PN = 7 sept minimum	3) Pénalité financière	3 ) 100 €

Défaut de transmission de la charte d'engagement	Refus d'engagement	
Rencontre non parvenue à son terme réglementaire	1) Match à jouer 2) Match perdu par pénalité à l'encontre de l'une ou des 2 équipes 3) Validation du résultat	Décision prise par la CS
Inscription sur la feuille de marque d'un licencié ayant 2 fonctions (art 6.1 RSG) (ex joueur et coach) <b>en PN (qualificatif CH de F) Autorisé en catégories inférieures.</b>	1) Amende 2) Dossier discipline	1) 50 €
Participation de joueurs brûlés dont l'équipe a fait forfait général à des rencontres	Dossier disciplinaire	
Absence chronométrateur de tir ( 24 s ) en <b>PN</b>	1) Pénalité financière 2) Dossier disciplinaire	1) 50 €
Absence de délégué de club	Perte par pénalité de la rencontre	Monique pense qu'il faudrait plutôt mettre une amende
TOUT autre CAS non prévu	Dossier disciplinaire	

- HORAIRES

PNM samedi à 20 h Tout autre horaire nécessitera une demande de dérogation. ( y compris le dimanche)

PNF dimanche 15 h 30

RM2 RF2 dimanche 15 h 30 - 13 h

Les levers de rideau seront fixés à 13 H le dimanche et 17 h 15 le samedi.

Si il y a 3 rencontres le dimanche, elle doivent se dérouler par catégorie et par ordre d'âges. Si plusieurs rencontres, dérogations obligatoires.

- REPORT de RENCONTRES : En Championnat régionaux, AUCUN REPORT n'est autorisé sauf cas très exceptionnel après validation par la Commission Sportive. Une rencontre peut-être avancée et non reculée.

- DÉROGATIONS

Demande à 21 jours .

La réponse doit être donnée dans les 10 jours suivants la demande

Sans réponse dans les 10 j , la dérogation est accordée.

Ne mettre des amendes qu'en dessous de 15 jours.

Derogations

Dispositions financières

+ 15 jours gratuites

Entre 21 et 14 jours 11 €

- de 14 jours 32€

La réunion s'est terminée à 16 h 15.

## **Annexe 2 :**

### **BILAN CIS U13**

Ambiance: Bonne ambiance - Installation du CREPS de VICHY - Le déplacement s'est bien déroulé.

Encadrement filles: Corinne DEGANIS (Auvergne)- Jennifer REBOULET (Alpes) - Claire MICHEL Cote d'or - Emilen BAJAT (Alpes)

Encadrement Garçons: William HERVE (Lyonnais) - Abdel ILMAN (Jura) - Thomas ROMERO - Fabien VATERLAUS (Saone et Loire)

CTS présents: Gregory MORATA -Isabelle FIJALKOWSKI - Jean Pierre MORATEUR - PEDRON Francis

Les filles se sont bien comportées. Dans les oppositions elles ont pu se montrer. Ce qui les sépare des meilleures potentielles : la technique individuelle générale et surtout le manque de vécu.

Les garçons en revanche ont été en difficulté d'une manière générale. Remarquablement sur la taille, la maîtrise technique et l'aptitude à entrer dans un basket organisé.

Aucun sélectionné en filles

COMMIN Tamara est remplaçante sur le poste 5

Aucun garçon n'est retenu dans l'équipe de potentiels (attente de confirmation officielle)

### **BILAN TIL U15**

Ambiance générale: bonne - Infrastructures du TSF Voiron pour la préparation

Encadrement filles: Eric PETIOT - Christophe PELLEGRINI . Bonne coordination et contexte agréable de travail.

Encadrement garçons: Paul Miguel REGNIER - Antoine JOBARD. Antoine s'est occupé plus de la préparation physique et du scouting des adversaires.

CTS: PEDRON Francis

Chef de délégation: Pierre Anthony QUINCY

L'équipe Garçons s'est accrochée sur tous les matchs et a souvent craqué sur la durée. Comme l'an dernier la marche est trop haute pour espérer gagné un match mais la prestation dans le jeu s'est améliorée.

Déficit criant dans les fondamentaux individuels et collectifs dans un contexte de de haute intensité.

Après un bon premier match face à l'AURA, l'équipe fille s'est inclinée contre l'Occitanie qui compte dans ses rangs une joueuse exceptionnelle qui a survolé la compétition.

Sur le dernier match pour la qualification, les filles ont couru tout le match derrière le score après avoir pris un éclat dans le deuxième quart temps.

Deux filles importantes dans notre effectif ont déclaré forfait sur blessure dans les deux semaines avant la compétition ce qui a beaucoup affaibli nos rotations.

Au final, nous avons deux garçons et deux filles retenues pour participer aux finales nationales.

En pièce jointe le bilan des U15.

## **Annexe 3 :**

### **BILAN TIS U14**

## Ambiance générale

Stage à DOUCIER:

Cadre agréable et fonctionnel.

Grand gymnase à proximité de l'hébergement avec deux terrains et salle de cours.

Hebergement correct dans des grands bungalows. Chaque équipe a pu occuper un bungalow avec un coach.

Cadre à retenir pour d'autres actions dans le futur.

## Encadrement:

Franche Comté garçons: Paul Miguel REGNIER - Tom MARESCHAL

Franche Comté filles: Christophe PELLEGRINI - Charlene MARESCH

Bourgogne garçons: Earvin SCHNEIDER - Fred BENUCCI

Bourgogne filles: Patrick MARCILLY - Sebastien LEGROS

Chef délégation: Willem LAURE

## Résultats:

Filles:

Alpes - Bourgogne : 42 - 40

Bourgogne - La réunion : 61-33

Lyonnais - Franche Comté: 83-19

Auvergne - Franche Comté : 51-44

Bourgogne - Lyonnais: 50-38

La réunion - Franche Comté 43-62

Garçons:

Alpes - Bourgogne : 61 - 51

Lyonnais - Franche Comté : 93-21

Bourgogne - Réunion : 57-39

Franche Comté - Auvergne : 48-79

Bourgogne - Lyonnais : 72-49

Franche Comté - Réunion : 29-71

## Bilan

Franche Comté garçons: Groupe sans potentiel. Les garçons ont surtout profité de cette compétition pour découvrir l'intensité, la vitesse et l'exigence de ce niveau de compétition.

Franche Comté filles: Deux joueuses potentielles à suivre. La compétition a permis de mettre en relief le travail technique qu'il faudrait effectuer avec ces jeunes filles.

Bourgogne garçons: Groupe avec un potentiel. Les garçons ont fait preuve de courage et de détermination face à l'adversité proposé , en montrant un basket très intéressant.

Bourgogne filles: bon tournoi pour l'ensemble du groupe, elles ont su élever leur niveau de jeu, pour matcher avec l'équipe des Alpes défaite de 2 points et contre le Lyonnais défaite de 12. Le basket proposé a été cohérent.

**TIL U15 - Interzone Est - RÉSULTATS ET CLASSEMENT - édition 2019**

TOURNOI FEMININ				
R1	Auvergne-Rhône-Alpes	Bourgogne-Franche-Comté	70	76
R2	Occitanie	Provence-Alpes-Côte d'Azur	75	57
R3	Occitanie	Bourgogne-Franche-Comté	78	61
R4	Auvergne-Rhône-Alpes	Provence-Alpes-Côte d'Azur	78	57
R5	Auvergne-Rhône-Alpes	Occitanie	75	92
R6	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bourgogne-Franche-Comté	74	65

TOURNOI MASCULIN				
R1	Auvergne-Rhône-Alpes	Bourgogne-Franche-Comté	97	53
R2	Occitanie	Provence-Alpes-Côte d'Azur	66	56
R3	Occitanie	Bourgogne-Franche-Comté	94	63
R4	Auvergne-Rhône-Alpes	Provence-Alpes-Côte d'Azur	69	60
R5	Auvergne-Rhône-Alpes	Occitanie	83	50
R6	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bourgogne-Franche-Comté	98	50

<b>1</b>	<b>OCCITANIE</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>Q.</b>
<b>2</b>	<b>PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>Q.</b>
<b>3</b>	<b>BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	
<b>4</b>	<b>AUVERGNE-RHÔNE-ALPES</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	

<b>1</b>	<b>OCCITANIE</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>Q.</b>
<b>2</b>	<b>AUVERGNE-RHÔNE-ALPES</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>Q.</b>
<b>3</b>	<b>PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	
<b>4</b>	<b>BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	

**TIL U15 - Interzone Est - Les "5" du Tournoi > DTN et EN**

<b>LE</b> <b>5</b>	LACAN	Leila	1	OCCI
	BLEIN	Maëlle	2	PACA
	AMANING	Linda	3	BFC
	ZEMURA	Elena	4	PACA
	TSHIBUABUA	Mary-Kate	4	AURA

<b>LE</b> <b>5</b>	BOUZIDI	Alexandre	1	AURA
	BRUNA-CHEMILLE	Aurèle	1	OCCI
	HANIFI	Ségali	3	OCCI
	JULLIEN	Noé	2-3	PACA
	DE ALMEIDA*	Félix	3	AURA

<b>SUIVRE</b>	DIBANZILUA	Daniela	2-1	BFC
	LATIL	Clara	4	OCCI

<b>SUIVRE</b>	BENRAGBA	Sofiane	4	OCCI
	PERRIN	Zacharie	3	BFC

**TIL U15 - Interzone Est - Les 4 potentiels > TIL national Lons le Saunier**

INTER-ZONE EST FEMININ				
<b>EQUIPE POT.</b>	TISSOT	Zélie	1	AURA
	DIBANZILUA	Daniela	2-1	BFC
	AMANING	Linda	3	BFC
	LARCHEVEQUE	Célia	5	AURA
	TSHIBUABUA	Mary-Kate	4-3	AURA
<b>ADJ.</b>	ETELLIN	Héloïse	CTF CD	AURA

INTER-ZONE EST MASCULIN				
<b>EQUIPE POT.</b>	MBAYE	Diassé	1	BFC
	JULLIEN	Noé	2-3	PACA
	PERRIN	Zacharie	3	BFC
	NOUDOGBESSI	Loïc	4-5	PACA
	WAELO	Adan	3-2	PACA
<b>ADJ.</b>	REGNIER	Paul Miguel	CTF L	BFC

## Annexe 4 :

### **BILAN DU STAGE CQP du 20 et 21 avril 2019 à Chalon / Saône**

Le dernier module du stage CQP P1 et P2 s'est déroulé le samedi 21 et dimanche 22 avril 2019 à Chalon Sur Saône.

Grace à l'aide logistique de l'ELAN CHALON et des formateurs du CFA (JF Letoret, A Sangouard), nous avons pu bénéficier d'installations sportives (2 gymnases et salles de cours) et de l'internat sportif EMILAND GAUTHEY pour la nuitée.

Un groupe de 56 P1 (+ 4 redoublants dispensés de formation) et de 9 P2.

Je teins à remercier particulièrement tous les intervenants qui ont sacrifié leur WE Pascal pour assurer un enseignement de qualité aux stagiaires.

L'ensemble des CTF étant mobilisé sur la formation du joueur, j'ai assuré seul la coordination de l'ensemble. Sportif....

A noter que l'épreuve pratique du P1 s'est déroulée en dehors des temps de formation (samedi soir et dimanche soir) afin d'éviter aux entraîneurs de revenir une nouvelle fois.

Idem pour l'épreuve vidéo-statistiques du P2.

P1 : groupe très disparate, assez faible dans l'ensemble. Peu d'entraîneurs ont été joueurs ce qui nuit à la connaissance de l'activité. Beaucoup de spectateurs, pas acteurs du tout de leur formation. Malgré cette inertie, un groupe plutôt sympathique.

Quelques-uns sortent du lot et feront de bons stagiaires P2/P3.

P2 : Très bon groupe avec un noyau plus âgé, expérimenté et volontaire. Des gens qui savent ce qu'ils font là.

NB : aucun Franc-Comtois en P2.

Le dernier rassemblement P3 aura lieu le dimanche 5 mai à la ligue.

Restera ensuite à planifier et assurer les 69 épreuves pédagogiques....

NICOLAS FAURE, CTS responsable de la formation des cadres en BFC